



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rapprochement entre Suez et Veolia

Question au Gouvernement n° 3335

Texte de la question

RAPPROCHEMENT ENTRE SUEZ ET VEOLIA

M. le président. La parole est à M. Jean-Noël Barrot.

M. Jean-Noël Barrot. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

Il y a plus de 150 ans, la France a inventé le système des concessions de service public, notamment dans le domaine du traitement et de l'approvisionnement en eau.

Depuis, les collectivités territoriales ont bénéficié de la concurrence que se sont livrées, notamment, Veolia et Suez, source d'émulation et d'innovation, et qui a permis à ces deux groupes de devenir des leaders mondiaux de la gestion de l'eau et du traitement des déchets.

Au début de l'été, Engie a annoncé sa volonté de céder sa participation de 32 % dans le groupe Suez. Le 30 août dernier, Veolia a affiché son intention de racheter cette participation.

En réponse, vous le savez, de nombreuses voix se sont élevées, de nombreuses inquiétudes se sont exprimées,...

M. Hubert Wulfranc. Que fait l'État ?

M. Jean-Noël Barrot. ...d'abord sur les conséquences d'une telle opération en termes d'emploi, l'emploi qui est au cœur des priorités du plan de relance que vous nous avez présenté hier. On parle de 4 700 postes menacés à terme sur le territoire national.

Inquiétudes, ensuite, sur les conséquences en termes concurrentiels, donc sur l'éventuelle augmentation des prix pour les collectivités et les consommateurs, dans une période où nous voulons préserver le pouvoir d'achat quoi qu'il en coûte.

Inquiétudes, enfin, sur le fait de voir deux champions nationaux, deux leaders mondiaux, deux entreprises dont les Français sont fiers, s'affronter au moment où nous traversons l'une des pires récessions de l'histoire du pays.

Au conseil d'administration d'Engie qui se réunit demain, en présence du représentant de l'État, Veolia a fixé un ultimatum. Si nous comprenons l'ambition de Veolia de construire un champion mondial de l'environnement, s'agissant de services publics aussi fondamentaux pour les Français que l'eau et les déchets, nous ne saurions plier devant aucun ultimatum, ni aucun chantage.

Monsieur le ministre, vous avez clairement déclaré ce matin que « l'État ne céderait à aucune pression » dans ce dossier. L'intérêt comme la responsabilité de l'État actionnaire d'Engie ne sont-ils pas de prendre tout le temps nécessaire à l'examen de l'offre de Veolia, bien sûr, comme de toutes offres alternatives qui pourraient émerger ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie, des finances et de la relance.* Comme vous l'avez indiqué, l'entreprise Engie, dans laquelle l'État a une participation de 22 %, souhaite céder sa participation dans le groupe Suez pour se recentrer sur les activités d'énergie renouvelable et de réseau. C'est une bonne stratégie industrielle et l'État actionnaire la soutient.

M. Sébastien Jumel. Ce n'est pas nouveau !

M. Bruno Le Maire, *ministre.* Veolia a marqué son intérêt pour le rachat de cette participation. On nous dit maintenant que tout devrait être tranché en vingt-quatre heures. Je veux redire les choses avec beaucoup de fermeté et de clarté : l'État ne cédera à aucun ultimatum, à aucune pression, à aucune précipitation. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes Dem et LaREM.*)

L'enjeu est trop important. Il y a 30 000 emplois chez Suez et nous comprenons l'inquiétude pour l'emploi. Il y a l'enjeu industriel de rester des leaders dans le domaine du traitement des déchets et dans celui de la gestion des eaux. Et beaucoup de collectivités locales souhaitent conserver des possibilités de gestion des eaux le plus ouvertes possible. Toutes ces conditions, fixées par le Premier ministre il y a quelques jours, doivent être remplies. L'État que cesse cette guerre entre deux industriels français, Veolia et Suez, qui n'a pas lieu d'être dans les circonstances actuelles, alors que nous traversons une crise économique difficile.

Il existe une voie possible pour bâtir une offre industrielle satisfaisante pour les deux parties, pour Veolia comme pour Suez, comme pour Engie, dans laquelle l'État est actionnaire. Je le redis avec beaucoup de clarté : l'État n'est ni pour Veolia ni pour Suez, il est pour l'intérêt général, pour l'emploi et pour la puissance industrielle du pays. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LaREM et Dem. – Mme Cécile Untermaier applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Noël Barrot](#)

Circonscription : Yvelines (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3335

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 septembre 2020](#)